



Réunion de la Commission de Concertation
Vergadering van de Overlegcommissie

mardi 22 septembre 2026 à 09:00

ORDRE DU JOUR - AGENDA

1. APPROBATION PROCES- VERBAL
25/08/2026

GOEDKEURING NOTULEN:

2. EXAMEN DES DOSSIERS :

BEOORDELING DOSSIERS :

N° Nr	H U	N° dossier Dossier nr	Demandeur Aanvrager	Situation du bien Ligging van het goed	E.P. O.O	Motifs Redenen
1.	09:00	PU/32328-26	Monsieur et Madame ET/OU Joanna RADERMECKER	Rue des Pêcheries 41 rénover et agrandir une maison unifamiliale	X	application de l'art. 207 §3 du COBAT (bien à l'inventaire) dérogation à l'art.4 du titre I du RRU (profondeur de la construction) dérogation à l'art.6 du titre I du RRU (toiture - lucarnes)
2.	09:30	PU/32338-26	Monsieur DE RIDDER	Avenue des Mûriers 27 Transformer un immeuble à appartements : ajouter un étage au corps principal de l'immeuble et compléter l'annexe arrière existante sur ses trois niveaux	X	dérogation à l'art.4 du titre I du RRU (profondeur de la construction) dérogation à l'art.6 du titre I du RRU (toiture d'une construction mitoyenne) application de la prescription générale 0.6. du PRAS (actes et travaux portant atteinte aux intérieurs d'îlots)
3.	10:10	PU/32354-26	Monsieur de BORCHGRAVE	Rue de la Vénerie 52 isoler par l'extérieur le mur latéral gauche de l'immeuble (14 cm) et crépi	X	application de la prescription particulière 21. du PRAS (modification visible depuis les espaces publics) dérogation à l'art.3 du titre I du RRU (implantation d'une construction mitoyenne §1 alignement §2 mitoyenneté)
4.	10:30	PU/32331-26	Monsieur LAUZERAL	Rue de l'Hospice Communal 18 transformer et étendre le rez et le 1er étage de l'habitation	X	Art. 188/7 MPP à la demande d'un PRAS, d'un RRU, d'un PPAS, d'un RCU

5.	11:10	PU/32341-26	Madame DELBEKE	Rue Edouard Olivier 38 transformer et rehausser la toiture pour isoler et agrandir le duplex supérieur de l'immeuble et régulariser l'extension de la terrasse	X	dérogation à l'art.6 du titre I du RRU (toiture - lucarnes) dérogation à l'art.6 du titre I du RRU (toiture d'une construction mitoyenne) dérogation à l'art.6 du titre I du RRU (toiture - hauteur) Art. 126§11: MPP uniquement pour dérogation au volume, à l'implantation ou à l'esthétique des constructions
----	-------	-------------	-------------------	--	---	---

PAUSE SANDWICHES : 11h45 – 12h30

6.	12:30	PU/32344-26	Monsieur DELVOYE	Avenue des Lucanes 43 isoler les façades et faire des modifications structurelles	X	dérogation à l'art.6 du titre I du RRU (toiture - hauteur) dérogation à l'art.11 du titre I du RRU (aménagement de la zone de recul) dérogation à l'art.3 du titre I du RRU (implantation de la construction - façade avant)
7.	12:50	PU/32279-26	Monsieur et Madame ET/OU Emilie BIREBENT	Avenue de Visé 85 régulariser les extensions et les terrasses réalisées à l'arrière de l'immeuble, l'emplacement de stationnement aménagé en zone de recul ainsi que les châssis de la façade avant, isoler le pignon par l'extérieur et la toiture par l'intérieur et aménager une mezzanine dans les combles	X	application de la prescription particulière 21. du PRAS (modification visible depuis les espaces publics) dérogation à l'art.6 du titre I du RRU (toiture d'une construction mitoyenne) dérogation à l'art.4 du titre I du RRU (profondeur de la construction) dérogation à l'art.11 du titre I du RRU (aménagement de la zone de recul)
8.	13:10	PU/32336-26	Monsieur et Madame Et/OU Ioana BEGANU	Rue Frémineur 23 transformer et améliorer énergétiquement une habitation unifamiliale	X	dérogation à l'art.6 du titre I du RRU (toiture - lucarnes) dérogation à l'art.6 du titre I du RRU (toiture - hauteur) application de la prescription générale 0.6. du PRAS (actes et travaux portant atteinte aux intérieurs d'îlots) dérogation à l'art.4 du titre I du RRU (profondeur de la construction)
9.	13:30	PU/32310-26	Monsieur PUISSANT BAEYENS	Rue des Pêcheries 33 démolir un immeuble et construire 3 maisons unifamiliales	X	Art. 126§11 Dérogation à un PPAS dérogation à l'art.6 du titre I du RRU (toiture d'une construction mitoyenne) dérogation à l'art.4 du titre I du RRU (profondeur de la construction)

